

Luxembourg, le 13 mars 2025

Communiqué de presse

Elisabeth Margue a lancé la première conférence luxembourgeoise dédiée à la criminalité liée aux crypto-actifs

À l'initiative du Bureau de gestion des avoirs (BGA), la première *Luxembourg Crypto Crime Conference* (LCCC) s'est tenue à l'Abtei Neimënster du 10 au 12 mars 2026. L'évènement, une première au Luxembourg, a réuni l'ensemble des acteurs concernés par la lutte contre la criminalité liée aux crypto-actifs : Cellule de renseignement financier (CRF), services d'enquête, autorités judiciaires, décideurs stratégiques, ainsi que des experts du secteur privé.

Organisée par le BGA en collaboration avec la Cellule *cyberintelligence* de la Police grand-ducale et le soutien d'un prestataire privé *Asset Reality*, la conférence a eu pour objectif de renforcer les capacités en matière de détection, d'enquête, de poursuite, de saisie, de gestion et de confiscation de crypto-actifs d'origine criminelle.

L'organisation de cette conférence s'inscrit dans les missions du BGA, dont celle d'assurer la sensibilisation, la formation et la diffusion de bonnes pratiques en matière de saisies et de confiscations.¹

Un enjeu majeur pour le Luxembourg

La croissance rapide du secteur des crypto-actifs s'accompagne de risques accrus de blanchiment, de financement du terrorisme et d'autres formes de criminalité économique.

Premier pays européen à avoir réglementé une plateforme de crypto-actifs, le Luxembourg dispose d'une expérience précoce, notamment grâce à la CRF, l'une des premières cellules de renseignement financier à avoir reçu des déclarations de d'opérations suspectes impliquant des crypto-actifs.

La Police grand-ducale, via sa section Nouvelles Technologies, a également développé ses capacités opérationnelles dans ce domaine.

Le rapport d'activité du BGA de **2024**, renseigne **six affaires de saisie de crypto-actifs dont trois nationales et trois commissions rogatoires internationales**. Les affaires nationales sont liées à des faits de blanchiment. Cette même année, le BGA a procédé à la vente de crypto-actifs pour une contrevaletur de **401 000 EUR**.

¹ Article 3, 6° de la loi modifiée du 22 juin 2022 sur la gestion et le recouvrement des avoirs saisis ou confisqués

Un besoin accru de préparation institutionnelle

Les crypto-actifs, par leur volatilité et leur fonctionnement décentralisé, transforment profondément les méthodes d'enquête, les procédures de saisie et la gestion des avoirs. Une préparation insuffisante exposerait les autorités à un risque de dissipation des avoirs et à des erreurs procédurales.

Face à la montée de la criminalité impliquant des crypto-actifs, les autorités policières, judiciaires et celles en charge du recouvrement et de la gestion des avoirs doivent faire évoluer leurs pratiques.

Un forum stratégique pour préparer l'avenir

La LCCC a eu pour but de réunir les acteurs de terrain et les décideurs stratégiques pour faire émerger une vision commune, partager les meilleures pratiques et identifier des priorités opérationnelles pour accroître l'efficacité des saisies et des confiscations de crypto-actifs.

La tenue de cette conférence intervient à un moment clé :

- Le Luxembourg est devenu une **plaque tournante européenne** pour les prestataires de services des crypto-actifs (CASPs).
- L'**évaluation nationale des risques de blanchiment de financement du terrorisme 2025** identifie les prestataires d'actifs virtuels comme présentant un **risque élevé**.
- Au niveau européen, le volume des transactions en actifs virtuels augmente plus vite que la capacité des États à saisir et confisquer les fonds illicites.

La conférence a réuni des experts nationaux et internationaux qui ont partagé leurs expériences et appréciations sur les menaces émergentes, les évolutions réglementaires, les défis opérationnels et les innovations en matière d'actifs numériques.

Un signal fort : Le Luxembourg accueillera la *10th Global Conference on Criminal Finances and Cryptoassets*

Dans le prolongement de cette dynamique, le BGA accueillera au Luxembourg la **10th Global Conference on Criminal Finances and Cryptoassets** en septembre 2026.

Cet évènement international majeur rassemblera des autorités, chercheurs, organisations internationales et acteurs du secteur privé du monde entier autour des enjeux liés à la criminalité financière et aux crypto-actifs.

Cette annonce souligne le rôle croissant du Luxembourg comme **acteur européen de référence** dans la lutte contre la criminalité utilisant les crypto-actifs.

Pour rester informé des développements dans le domaine des crypto-actifs et des événements futurs organisés par la BGA, veuillez consulter le site web du BGA (www.saisiepenale.public.lu) et la page LinkedIn du BGA (<https://www.linkedin.com/company/bureau-de-gestion-des-avoirs-bga>).

Contact presse :

Courriel : communication@bga.etat.lu

Tél. : 247 - 70301